

Rôle et missions du maître option D

Dominique MAIRE, IEN ASH-H
Octobre 2009



Rôle et missions du maître option D

PLAN

- 1. Un enseignant ordinaire**
- 2. *Un enseignant spécialisé***
- 3. *Organisation de la prise en charge des élèves handicapés***
- 4. *Les différents champs d'intervention du maître D***
- 5. Le travail en partenariat**
- 6. *La MDPH***
- 7. Conclusion**



Un enseignant ordinaire

- **Référentiel de compétences du PE**
- **Les dix compétences requises des enseignants à quelque moment que ce soit de sa carrière...**



Ce que disent les textes...

- ***Principes généraux***
 - des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins particuliers des élèves
- ***Compétences de tout enseignant spécialisé***
- ***Compétences pour l'exercice du métier dans le champ de la scolarisation des élèves en situation de handicap***
 - une mission de prévention et une mission d'intégration: prévenir les difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaires, promouvoir l'intégration scolaire et l'insertion sociale et professionnelle.
Son intervention a pour objectif de permettre à ces élèves de poursuivre tous les apprentissages dont ils sont capables et de favoriser autant que possible leur parcours en milieu scolaire ordinaire.



Les trois secteurs de prise en charge

- L'Education Nationale
- Le médico-social
 - Les différents types d'établissements spécialisés
- Le sanitaire



Les champs d'intervention du maître D

- Dans le milieu ordinaire:
 - CLIS
 - UPI
- Dans le médico-social
 - IME
 - ITEP
 - Etablissement pour polyhandicapés
 - Etablissement pour des jeunes présentant des troubles spécifiques du langage
- Dans le sanitaire
 - Hôpital de jour pour enfants ou adolescents



Le travail en partenariat

- **Avec un AVS-CO**
- **Avec une équipe pluridisciplinaire**
 - Les différentes approches
 - L'articulation des différents modes d'action
 - L'identité professionnelle
- **Avec l'enseignant référent**
- **Avec le chef d'établissement**
- **Avec les familles**



La Maison Départementale des Personnes Handicapées

- **Gérée par le Conseil Général**
- **Une équipe pluridisciplinaire**
 - **Le plan de compensation du handicap**
 - **Le Projet Personnalisé de Scolarisation**
- **La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées**



Conclusion

- **Rôle:**
 - Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins particuliers des élèves
- **Missions:**
 - Missions de prévention et d'intégration
- **L'enseignant spécialisé option D est d'abord un enseignant « ordinaire »**
 - Mêmes attentes
 - Mêmes outils
- **La spécialisation porte sur la connaissance et la gestion des contraintes liées à la singularité des enfants ou adolescents handicapés et des contextes spécifiques dans lesquels il exerce.**
- **Les attentes spécifiques liées à la spécialisation**



Le cadre pédagogique: le projet de groupe

- ***Définition***
- ***Pourquoi élaborer un projet de groupe ?***
 - Définir un cadre de travail
 - Outil de liaison
 - Professionnalisme
- ***Comment élaborer un projet de groupe ?***
 - Préambule
 - Analyse de la situation
 - Objectifs
 - Les moyens
 - L'évaluation



Le projet pédagogique individuel

- ***Son rôle***
- ***Les éléments à prendre en compte***
- ***Aide à l'élaboration du projet pédagogique individuel***
- ***Le cadre et les contenus pour la mise en œuvre du projet pédagogique individuel***
- ***La mise en œuvre du projet pédagogique individuel***
- ***Le cahier des charges du projet pédagogique individuel***



Le travail en équipe pluridisciplinaire

- **Les approches différentes**
 - Sur le plan de la compréhension
 - Sur le plan de l'action
 - Quatre types d'approche: éducative, pédagogique, psychothérapique, rééducative.
- **L'articulation des différents modes d'action**
 - **Première forme** : *travail en commun de compréhension du fonctionnement du jeune*
 - **Deuxième forme**: *prise collective de décision d'action*
 - **Troisième forme**: *approche évaluative*



Le travail en équipe pluridisciplinaire

- **L'identité professionnelle**

- Développer ses capacités à rendre compte de ses savoirs, de ses savoir-faire, de ses actes ;
- Définir :
 - Son propre champ d'intervention et la finalité de son action
 - Le cadre et les règles de sa pratique
 - Ses outils propres et leur fonction
 - Ses propres référents théoriques
- Développer sa capacité à expliciter la spécificité de son rôle et le cadre de sa pratique dans différents contextes



Le travail en équipe pluridisciplinaire

- **L'identité professionnelle**

- Qu'est-ce que je ne suis pas ?
- Qu'est-ce que les autres pensent que je suis ?
- Qu'est-ce que je suis ?
- Qu'est-ce que je dois, je veux, je peux être ?
- Quelles sont mes valeurs professionnelles par rapport aux élèves, à l'institution, à mon métier ?

